

Mobilité des personnes

Le constat

Selon le rapport du Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), publié en juin 2022, le secteur des transports est celui qui émet le plus de **GES (gaz à effet de serre)** en France.

L'analyse des avantages et inconvénients des différents moyens de transport

Moyens de transport individuels (à faibles émissions)

Type	Opportunités	Risques	Conditions nécessaires
À pied	Émissions GES nulles Effet positif sur santé	Si longue distance: Fatigue/temps passé Si besoin port charges: volume et poids réduits	Volonté individuelle Capacités physiques Besoins adaptés Sécurité des parcours*
Cycle/mécanique	Émissions GES nulles Effet positif sur santé	Si très longue distance: fatigue/temps passé Si besoin port charges: volume et poids limités	Volonté individuelle Capacités physiques Besoins adaptés Place pour le ranger Sécurité des parcours*
Cycle/électrique	Émissions GES faibles Effet positif sur santé Fatigue réduite	Si besoin port charges: volume et poids limités Coût non négligeable	Volonté individuelle Besoins adaptés Place pour le ranger Sécurité des parcours*
2 roues électriques (moto, scooter)	Émissions GES faibles Évite les congestions	Si besoin port charges: volume et poids limités Coût non négligeable Taux accidents	Besoins adaptés Place pour le ranger Installation de charge
Véhicule hybride	Longues distances Charge +nb passagers	Emission GES Bruit moteur thermique Soumis à Congestion de trafic	Place pour le garer Moyens de recharge Volonté d'utilisation du moteur électrique au maximum
Véhicule électrique	Émissions GES réduites même si congestion trafic	Autonomie réduite Reste soumis à congestion trafic	Capacité financière Anticipation de trajet Moyens de recharge Changement mode conduite

*la sécurité des parcours est un axe revendicatif important

Transports collectifs urbains

Type	Opportunités	Risques	Améliorations à revendiquer
Bus	Proximité	Émissions GES Occupe voie publique Horaires inadaptés Absence en proximité	Motorisation élec. Optimiser les désertes Horaires/fréquences
Tramway	Fonctionne à l'électricité Capacité + Fréquence +	Préempte l'espace publique Désertes limitées	Passage en site propre
Métro	Fonctionne à l'électricité Capacité ++ Fréquence ++ N'empiète pas sur rues Rapidité	Investissements lourds Fortes émissions GES lors de la construction	
Navires	Voies peu utilisées	Émet GES HS en cas de crue	Motorisation électrique
Téléphérique	Fonctionne à l'électricité N'empiète pas sur rues Survole les obstacles	Acceptabilité riverains Dénature le paysage	

Transports collectifs extra-urbains

Type	Opportunités	Risques	Améliorations à revendiquer
Autocar	Routes déjà existantes Trajet modulable	Émissions GES Augmente trafic Risques routiers	Moteur propre (Hydrogène) Complément au train
Train	Fonctionne à l'électricité Nombre de passagers Réseau existant	Lignes abandonnées Dessertes limitées	Ré-ouvrir lignes Créer dessertes complémentaires
Avion	Ratio distance/rapidité Nombre de passagers	Émissions GES Loin des villes	Coordination rail/air Accessibilité des aéroports
Bateau ferry	Voies peu utilisées	Émissions GES Durée trajet Inconfort par houle	Moteur propre (Hydrogène)

Préconisations

Comme vu ci-dessus, les solutions de transport à faibles impacts carbone existent.

Les choix des individus dépendent de deux facteurs principaux :

Les contraintes individuelles, certaines pouvant être de confort et de ce fait modifiables.
L'individu devra être amené à analyser ses façons de se déplacer : évaluer le nombre et la fréquence de ses trajets habituels, des distances parcourues, des combinaisons possibles de modes de transport, de changement de comportement reléguant la rapidité et le confort au bénéfice de solutions bas carbone.

Les contraintes liées aux lacunes des infrastructures collectives, pour lesquelles la CFDT se doit d'intervenir ou de revendiquer afin d'améliorer les situations (mise en place de lignes et/ou fréquences supplémentaires, généralisation de voies cyclables, augmentation des systèmes d'auto-partage et covoiturage, mise en place d'aides aux défavorisés, mettre en place des solutions spécifiques aux personnes isolées, etc.)